

doive agir sans circonspection & sans mesure, sçachant bien que les choses morales ont leur étendue & leur degrez. »

La fougue des nouveaux venus ne tarda pas à exciter la colère des autorités chinoises, et Dominicains et Franciscains, d'ailleurs peu nombreux, furent expulsés de Chine (1637). Moralez adressait en 1639 au P. Emmanuel Diaz (Jr.), Visiteur des Jésuites, un mémoire en douze articles sur les rites chinois; le P. Diaz ayant différé sa réponse, Moralez partit pour Rome, où il arriva en 1643, et, le 12 septembre 1645, obtenait du pape Innocent X un décret prohibant les rites, qu'en 1649, Moralez notifia au Provincial des Jésuites en Chine.

Les Jésuites de Chine ne se tinrent pas pour battus; en 1651, ils envoyaient à Rome un de leurs pères, Martin Martini, du Trentin, qui obtenait du pape Alexandre VII, le 23 mars 1656, un décret contradictoire, approuvant les Jésuites. Le voyage de Martini dura beaucoup plus longtemps qu'on pouvait le penser, et les retards que le mauvais temps apporta à sa mission servirent utilement la science; en effet, poussé sur la côte de Norvège par la tempête, Martini ne put arriver à Rome qu'en passant par la Hollande et après avoir traversé l'Allemagne. Son séjour en Hollande eut un double résultat : celui de lui faire publier dans la collection de Blaeu son célèbre *Atlas Sinensis* et de lui faire faire la connaissance de l'illustre savant Jacques Golius.

Cependant Moralez ne désarmait pas; en 1661, il adresse un nouveau mémoire à la Sacrée Congrégation à Rome; le 13 novembre 1669, le P. Jean de POLANCO obtenait un décret, confirmé le 20 novembre de la même année par Clément IX. Cependant Moralez était mort en 1664 et NAVARRETE lui succéda comme Préfet de l'Ordre en Chine. Une persécution générale éclate en 1665; les missionnaires qui sont exilés au Kouang Toung, sans distinction d'ordres, au nombre de vingt-trois, se réunissent chez les Jésuites; en 1667, tous, Franciscains et Dominicains, y compris Navarrete, sauf le P. Antoine de SAINTE-MARIE, franciscain, promettent d'adopter la pratique des Jésuites; ceci n'empêche